



COMITÉ DE MAINE ET LOIRE DE TENNIS DE TABLE

Maison Départementale des Sports
7 rue Pierre de Coubertin - BP 43527
49136 LES PONTS DE CÉ Cedex
02.41.79.49.83
anjou.ping@wanadoo.fr
anjouping.org

PROJET ASSOCIATIF 2017/2020

“TOKYO 2020”

PROJET ASSOCIATIF 2017/2020 DU COMITÉ DE MAINE ET LOIRE DE TENNIS DE TABLE

Préambule

Le Projet associatif 2017/2020 du Comité de Maine et Loire de Tennis de Table repose sur trois grands axes :

- 1- La promotion et la communication au service du Ping
- 2- Le développement et la structuration des clubs
- 3- La formation des bénévoles et des pratiquants

Pour chacun de ces axes, il est tenu compte d'un certain nombre de volets : sportif, éducatif, social, économique et développement durable mais aussi des objectifs fédéraux et régionaux ; le Comité déclinant d'ailleurs principalement le projet de la Ligue des Pays de la Loire.

La stratégie générale repose essentiellement sur la notion d'accompagnement des clubs.

La méthode employée se décline en quatre phases :

- Le diagnostic
- Le projet et les objectifs
- Les actions et moyens mis en œuvre
- Les indicateurs et critères d'évaluation.

Ce projet, validé par le Comité Directeur le 27 mars 2017, sera présenté en Assemblée Générale le 16 juin 2017.

Pour le groupe de réflexion et de rédaction,
Le Président Claude TROISPOILS.

PROJET ASSOCIATIF 2017/2020 DU COMITÉ DE MAINE ET LOIRE DE TENNIS DE TABLE

Axe 1

La promotion et la communication au service du Ping

- **Diagnostic :**

- Le Tennis de Table est le 6^{ème} sport en Anjou avec 4 000 licenciés répartis dans 75 clubs
- Seulement 10,50% de féminines licenciées et 43% de jeunes de moins de 18 ans
- Le Comité de Maine et Loire est le seul en France à avoir deux clubs en Pro A
- Il n'y a pas d'activité pongiste dans certaines communautés de communes
- Il y a un manque de communication et de connaissance de l'activité
- Il y a peu d'ouverture vers les « nouveaux » publics

- **Projet :**

- Le Tennis de Table doit être plus attractif auprès de la population sportive

- **Objectifs :**

- Rendre l'activité accessible à tous les publics
- Féminiser et rajeunir la population pongiste
- Repenser et cibler certaines compétitions
- Améliorer la communication interne et externe
- Créer davantage de lieux de pratique

- **Actions et moyens :**

- Favoriser et aider à la création de sections pour les personnes en situation de handicap
- Développer le « Baby Ping », le « Fit Ping Tonic » et « l'Ultimate Ping »
- Organiser une tournée promotionnelle, « l'Anjou Ping Tour »
- Créer des épreuves spécifiques aux loisirs
- Développer les partenariats avec les fédérations scolaires (USEP, UNSS, UGSEL)
- Créer et diffuser des supports de communication thématiques dans les clubs
- Utiliser les réseaux sociaux et la vidéo pour mieux communiquer

- **Indicateurs et critères d'évaluation :**

- Pour 2020 : 4 200 licenciés et 80 clubs, 12% de féminines, 50% de jeunes, 11 clubs référents dans différentes formes de pratique

PROJET ASSOCIATIF 2017/2020 DU COMITÉ DE MAINE ET TOIRE DE TENNIS DE TABLE

Axe 2

Le développement et la structuration des clubs

- **Diagnostic :**

- Depuis 2010, le nombre total de licenciés a dépassé les 4 000 licenciés
- A ce jour le Comité compte 75 clubs
- La moyenne du nombre de licenciés par club est de 52
- 44% des clubs évoluent dans une salle spécifique
- 30% des licenciés possèdent une licence promotionnelle (loisir)
- 30% de non renouvellement de licences par an
- 20% des clubs sont labellisés au niveau fédéral et 3% au niveau régional
- 16 clubs (21,33%) ont moins de 25 licenciés

- **Projet :**

- Le Comité doit mieux accompagner les clubs.

- **Objectifs :**

- Fidéliser les licenciés en proposant d'autres formes de pratique
- Etre davantage à l'écoute des problèmes des clubs en jouant la carte de la proximité
- Proposer des solutions adaptées à chaque club

- **Actions et moyens :**

- Mise en place de visites de clubs annuelles
- Soutien aux clubs en difficulté et accompagnement actif des clubs ayant un projet identifié
- Mise en place de conventions d'objectifs avec certains clubs identifiés
- Aides matérielles aux clubs formateurs
- Regroupement des cadres techniques professionnels
- Mise en place d'un catalogue d'aides aux clubs
- Promotion du Label Club fédéral et du Label Sport Santé régional

- **Indicateurs et critères d'évaluation :**

- 33% des clubs labellisés (Label Club) et 10% (Sport Santé) en 2020
- Abaisser le turn over à 25%
- Tous les clubs visités au moins une fois en 2020

PROJET ASSOCIATIF 2017/2020 DU COMITÉ DE MAINE ET TOIRE DE TENNIS DE TABLE

Axe 3

La formation des bénévoles et des pratiquants

- **Diagnostic :**

- 42 clubs sur 75 (56%) ont au moins 1 cadre technique
- 49 clubs sur 75 (65%) ont au moins 1 arbitre
- Les trios président-secrétaire-trésorier manquent de compétences dans leur champ d'activités (management, méthodologie de projet, réglementations, maîtrise du logiciel informatique)
- Sur le plan technique (formation des jeunes), le recrutement des poussins et benjamins a pris du retard par manque d'animateurs et d'entraîneurs

- **Projet :**

- Permettre à tous d'accéder à la formation afin d'améliorer ses compétences.

- **Objectifs :**

- Augmenter le nombre de cadres (arbitres, juge-arbitres, animateurs, entraîneurs)
- Adapter la formation aux besoins des dirigeants, des cadres et des pratiquants
- Assurer un meilleur suivi de l'élite jeune départementale et identifier les jeunes talents
- Proposer des stages de masse adaptés au niveau et potentiel des jeunes

- **Actions et moyens :**

- Mise en place de modules de formation thématiques de proximité
- Participation aux coûts de formation des animateurs « Ping Forme »
- Optimisation de l' « Anjou Détect' Ping » (élite jeune)
- Organisation régulière de stages « Comi' Clubs » (masse jeune)

- **Indicateurs et critères d'évaluation :**

- 66% des clubs devront avoir au moins un technicien et un arbitre en 2020
- 100 bénévoles formés par saison
- 150 jeunes participants aux stages par saison